

25  
— 08  
B 5

# "NOTRE MAÎTRE L'AVENIR"

Texte du discours prononcé à  
la radio, le 28 juin 1944, par le  
chef du parti libéral provincial.

*L'Hon. Adélard Godbout*



Publié par le Comité de propagande  
de l'Organisation libérale provinciale  
14 est, rue Saint-Jacques, Montréal.

sent, non pas à l'Assemblée Législative, non pas aux départements et aux services de l'administration provinciale, mais à la Chambre des communes et aux organismes de l'Etat fédéral. Citoyen du Canada, j'ai le droit strict de condamner ou d'approuver certaines mesures du gouvernement fédéral; premier ministre de la province de Québec, j'ai raison d'espérer que mon gouvernement sera jugé à ses actes.

C'est demain, le 29 juin, que les Chambres provinciales seront dissoutes. C'est le mardi, 8 août, que l'électeur, par son vote, rejettera dans l'oubli les boute-feux qui agitent et tentent de salir la province depuis plus de quatre ans. Nous nous engageons donc aujourd'hui dans une campagne provinciale, où le gouvernement provincial rendra compte des actes qu'il a posés dans le domaine provincial. Nous aurons ensuite l'occasion de nous prononcer sur la politique du gouvernement fédéral, soit pour en applaudir, soit pour en censurer les auteurs. Nous ferons ainsi la lutte sur le terrain qui nous est propre et non ailleurs; et nous défions M. Duplessis ou tout autre hâbleur de nous y rencontrer sans se couvrir de honte.

### Aveu d'impuissance

Le jeu du chef de l'opposition est clair. Ses efforts pour pratiquer une brèche dans notre politique et dans nos oeuvres ont lamentablement échoué au cours de la session qui vient de finir. Jamais je n'ai tant déploré que le texte des débats à la Chambre provinciale ne fût pas sténographié et diffusé dans toute la province. M. Duplessis s'y est en effet conduit avec toute la légèreté, avec toute l'incohérence, avec aussi tout le laisser aller qui avaient marqué ses discours de 1936. Par respect pour le lecteur, les journaux n'ont publié de ces tirades creuses que des comptes-rendus tamisés ou fleuris, selon leurs sympathies politiques; mais, si vous aviez assisté aux séances de l'Assemblée Législative, si vous aviez été témoin de ces déclamations indignes d'un homme politique, encore plus d'un chef de parti, M. Duplessis et son école vous auraient rempli le coeur du plus profond dégoût. C'est au milieu d'une harangue inintelligible qu'il s'est un jour écrié: "Oui, nous allons en faire de la politique fédérale!" Cet aveu, mesdames et messieurs, est sans doute la confession d'impuissance la moins déguisée qu'un chef de l'opposition provinciale ait jamais faite à l'Assemblée Législative. Incapable de trouver dans nos actes un aliment pour ses réquisitoires électoraux, si tristement comiques lorsqu'on les relit après son bref et coûteux séjour au pouvoir; impuissant à nous combattre dans le domaine où s'est exercé notre mandat législatif depuis 1939 et où, normalement, il avait la mission, lui, d'exercer sa surveillance et son droit de critique; privé de l'engin électoral qu'il cherchait, M. Duplessis n'a rien trouvé de mieux que ce cri ridicule, ce sursaut de colère de l'homme qui se sent battu. Je renonce pour ma part à comprendre la logique de

cette attitude; mais je ne renonce pas à explorer avec vous les raisons qui l'ont inspirée.

Si M. Duplessis s'efforce ainsi d'éviter la politique provinciale, c'est qu'il y est entièrement désarmé et que son passé politique n'est pas au nombre des sujets qu'il lui plaît de discuter en public; mais la vraie raison de son acharnement à brouiller les questions, c'est qu'il veut faire oublier à notre peuple les actes salutaires que nous venons de poser pour son affranchissement économique, et, plus particulièrement, le coup mortel que nous avons porté au trust hydroélectrique en étatisant la Montreal Light, Heat & Power.

### M. Duplessis et le trust hydroélectrique

Les déclarations du chef de l'Union Nationale, depuis dix ou douze ans, forment un chapitre étrange de notre vie politique. Le 22 mai 1933, il affirmait devant les membres de l'Idée conservatrice que "L'énergie électrique se vendait ici trois fois plus cher qu'en Ontario". Le 27 juin 1934, selon le compte-rendu du *Devoir*, il disait à la Jeunesse conservatrice: "La Montreal Light Heat & Power est (...) une des compagnies qui oppriment et pressurent le peuple". A la Baie-du-Fèvre, en juillet 1936, il s'écriait: "Nous voulons que le trust de l'électricité soit réduit à la raison! En août 1936, il dit encore: "Nous allons briser par tous les moyens l'emprise du trust de l'électricité sur la province!" Enfin, pour couronner ces citations édifiantes, qui justifient si bien d'avance l'étatisation de la Montreal Power, voici ce que disait le petit catéchisme électoral de l'Union nationale, publié et diffusé au cours des élections provinciales de 1936: "Question: Quel a été jusqu'ici le plus pernicieux des trusts, dans la Province de Québec? Réponse: le plus pernicieux des trusts, dans la Province de Québec, a été jusqu'ici le trust de l'électricité".

Je pourrais évidemment multiplier les citations de cette nature; mais les promesses de M. Duplessis étant encore toutes fraîches dans les mémoires, où ses oeuvres bienfaisantes tiennent forcément peu de place, en voilà assez pour établir que le Chef de l'Union nationale semblait consumé à cette époque d'une ardeur de croisé.

Or, que fit-il, une fois au pouvoir? Il mit sur pied, dans un coin reculé de la province, une centrale électrique qui, aux termes de la loi, devait faire concurrence au trust "le plus pernicieux" qui fût, selon ses propres paroles, et "le réduire à la raison". Mais la construction de l'usine du Témiscamingue fut entreprise dans des conditions si onéreuses que les adversaires de l'étatisation de la Montreal Power s'autorisent aujourd'hui de cette faillite pour prétendre que l'Hydro coûtera plus cher à l'usager que le monopole qu'elle remplace. Et pourquoi l'usine du Témiscamingue fut-elle une faillite si lamentable? Parce que M. Duplessis acheta de la Noranda, au prix de \$72,000, en chiffres ronds, une franchise devenue caduque et

qu'il aurait pu tout simplement résilier; parce que M. Duplessis loua, au coût de \$335,000, des machines payées \$151,000; parce que M. Duplessis, comme en témoigne le contrat intervenu le 8 novembre 1938 entre le Syndicat national de l'électricité et la Noranda Mines Limited, fit adopter à sa centrale une fréquence de 25 cycles pour favoriser cette entreprise; parce que, par le même contrat, M. Duplessis s'engagea à vendre l'électricité à tout autre client minier \$10 plus cher par cheval-vapeur que le prix consenti à Noranda Mines; parce que son usine du Témiscamingue, construite pour la production de 48,000 chevaux-vapeur, n'en vend guère que 15,000, l'engagement pris en faveur de la Noranda l'empêche d'avoir d'autres clients; parce que M. Duplessis, en accumulant ainsi les extravagances et les erreurs, fit de sa centrale une entreprise si piteuse, si peu viable que ces messieurs du trust pouvaient la montrer en disant: "Voilà la preuve que le gouvernement ne peut pas exploiter à bon compte les sources d'énergie électrique de la province; en dix-sept mois, l'usine du Témiscamingue a accumulé un déficit de \$289,212 !"

### Une faillite délibérée

Eh bien ! mesdames et messieurs, si l'on rapproche cet étrange fiasco de l'attitude pro-trustarde que M. Duplessis a prise lorsque nous avons établi l'Hydro-Québec; si l'on réfléchit que la Montréal Power, pour se justifier d'avoir capitalisé son achalandage et sa franchise, a invoqué une loi de l'Union nationale abrogée depuis par mon gouvernement; si l'on songe enfin que le chef de l'opposition brûle aujourd'hui tout ce qu'il adorait il y a dix ans; n'est-on pas en droit de penser qu'il avait résolu, dès 1936, de saper le mouvement qui se dessinait au sein du peuple en faveur de l'étatisation de la Montreal Light, Heat & Power ? Que M. Duplessis choisisse: ou bien il a fait sciemment le jeu du trust en ruinant d'avance la centrale du Témiscamingue, et alors il est indigne d'accepter une responsabilité dans la vie publique; ou bien il a ruiné sa centrale par incompétence, ignorance ou incurie, et alors il n'a qualité ni pour le rôle qu'il joue aujourd'hui dans l'opposition, ni pour le rôle qu'il voudrait jouer s'il pouvait jamais arriver au pouvoir.

Oui, mesdames et messieurs, nous avons détruit le monopole de la Montreal Power. Nous l'avons détruit parce que, selon les paroles mêmes de M. Duplessis à la Chambre, le 22 mars 1933, la Montreal Power "s'était rendue coupable d'abus dénoncés par les membres des deux partis". De l'aveu même du chef de l'opposition, on a donc réclamé cette mesure il y a près de douze ans. Comment a-t-il l'audace de prétendre aujourd'hui que c'est une improvisation électorale ? A-t-il oublié que les libéraux ont proposé cette mesure, ainsi que l'électrification des campagnes, à leur Congrès de 1938 ? Nous avons pris le temps qu'il fallait pour enquêter à fond sur les opérations de la Montreal Light, Heat & Power avant de franchir

l'étape la plus importante, la plus vitale, de notre marche vers la libération économique du Québec. L'improvisation, c'eût été de nous engager dans cette voie sans en avoir, au préalable, exploré les détours, au risque de compromettre nos projets d'avenir et de ruiner les espoirs que le peuple avait mis en nous.

Il a coulé beaucoup d'encre sur l'étatisation de la Montreal Power. Le monopole a gaspillé une fortune pour faire croire au public que mon gouvernement, en créant une Hydro provinciale, portait atteinte à l'entreprise privée.

Je ne suis pas un partisan du socialisme d'Etat, qui vise à la nationalisation de tous les services publics et de toutes les entreprises exploitant une richesse naturelle. Je ne suis pas non plus un tory, et je ne crois pas qu'une institution soit nécessairement bonne parce qu'elle a longtemps existé. Dans une société bien organisée, le gouvernement respecte la liberté d'entreprise, mais il la réglemente avec le souci constant de l'intérêt général. L'abolition d'un monopole devenu abusif et la création, à sa place, d'une régie d'Etat ne compromettent nullement la liberté d'entreprise. Est-il plus étonnant que l'Etat exploite une Hydro qu'un chemin de fer ou un service postal ou un service de transport aérien ? Qui niera que les postes, administration d'Etat, ne soient aussi bien organisées, aussi efficaces, que n'importe quelle entreprise privée de même importance ? Enfin, avez-vous entendu dire que l'Ontario, qui a étatisé les services hydroélectriques, en 1906, ait effrayé le commerce et l'industrie ? Avez-vous entendu dire que l'entreprise privée fût menacée dans la province du Manitoba, où cependant le gouvernement exploite lui-même, non seulement une Hydro, mais, en outre, le service du téléphone ?

#### Déséquilibre entre Québec et Ontario

Notre premier souci, en expropriant la Montreal Power, a été de rétablir un juste équilibre entre notre province et l'Ontario. Selon l'Annuaire du Canada, de 1942, notre production hydroélectrique est pourtant deux fois plus considérable que celle de la province voisine. La seule région de Montréal est desservie par deux grandes sources d'énergie électriques toutes proches: la Beauharnois, dont la capacité excède 650,000 chevaux-vapeur, et l'usine des Cèdres, qui en produit 200,000. Or, en dépit de ces avantages naturels, l'usager de notre province payait son électricité plus cher que celui de l'Ontario, bien que cette province achetât de nous une partie importante de son énergie hydroélectrique. Nous ne pouvions tolérer plus longtemps cet absurde état de choses. Le 23 octobre dernier, "*le Financial Post*" que nul ne soupçonnera de combattre l'entreprise privée, établissait une comparaison entre les taux d'électricité de l'Ontario et ceux du Québec. Pour le service domiciliaire, l'usager d'une grande ville comme Montréal payait \$1.80 une consommation de 60 kilowatt-heures; celui de Toronto, seulement

\$1.31. Ce qui coûtait \$2.10 à Saint-Jean coûtait à peine \$1.24 à Kitchener. Pour le service industriel et commercial, la différence était encore plus marquée. Une consommation d'électricité qui aurait coûté \$297 à Toronto, centre desservi par l'Hydro ontarienne, aurait coûté \$420 à Montréal, et \$510 à Saint-Jean. La propagande du trust essaie de faire croire que le kilowatt-heure se vend en moyenne moins cher dans notre province que dans l'Ontario. Le subterfuge est grossier; cette moyenne générale ne reflète en effet que le prix payé par certains usagers importants, intimement liés au trust dont ils obtenaient des faveurs.

Eh bien ! l'hydro a mis fin au régime absurde que je viens de décrire. Elle a déjà réduit les taux de \$2,-210,000 par an, dans la seule région de Montréal, et trois autres entreprises hydroélectriques ont emboîté le pas en réduisant les leurs de plus d'un million de dollars. Elle a pu le faire parce qu'elle est libérée de l'impôt fédéral de dix millions par année que la Montreal Power devait payer sur ses profits et dont l'usager domiciliaire, industriel ou commercial faisait les frais. Elle a pu le faire aussi parce qu'elle ne paiera plus de dividendes sur un capital mouillé. Elle a pu le faire en un mot parce que l'Hydro-Québec n'a pas été créée pour alimenter le trésor provincial, mais bien pour desservir les usagers à meilleur compte et nous permettre de compléter le plus tôt possible l'électrification si nécessaire de nos campagnes. Le service en soi ne changera pas. Nous avons conservé le personnel de la Montreal Power, cette grande armée de travailleurs qui permettait à l'entreprise de fonctionner. Les seules personnes que la création de l'Hydro a mises à pied, ce sont les administrateurs. Et leur sort ne paraît à personne digne de pitié.

### L'Hydro est un bien national

N'oubliez donc pas, mes chers amis, que l'Hydro-Quebec est *votre* bien. Grâce à vous, elle fait maintenant partie du patrimoine national. Je vous demande d'en défendre l'existence et le progrès contre tous les requins de la haute finance et les démagogues de la basse politique. Ne laissez pas le trust "le plus pernicieux" de la province de Québec renaître de ses cendres, ne détruisez pas notre oeuvre de libération avant qu'elle ait donné tous ses fruits, répandu tous ses bienfaits, consacré votre affranchissement d'une tutelle économique dont le fardeau pèserait sur vos enfants plus longtemps encore qu'il n'a pesé sur vos propres épaules. Donner raison à M. Duplessis et aux trusts de l'électricité ? Autant vaudrait fermer à double tour la première porte qui se soit ouverte dans notre province sur un horizon de progrès et d'espoir, puis jeter la clé à la mer. Autant vaudrait nous résigner à périr, lentement mais sûrement, sous le joug des écumeurs et des valets qu'ils ont trouvés dans la politique. Ou nous agirons tout de suite, enfin sûrs de notre force, ou nous devrons accepter une irré-

médiabla impuissance. Si le peuple n'est pas avec nous dans cette oeuvre de régénération économique et sociale, il sera contre lui-même; s'il est avec nous, et je sais qu'il nous appuie de tout son coeur, le trust ne se remettra jamais du coup que nous lui avons porté.

### L'oeuvre libérale : un sommaire

Nous voulons qu'il y ait une vie montante, un accroissement de vie dans notre province. Nous avons voulu que notre économie se développât harmonieusement, dans l'équilibre de toutes nos forces. C'est pourquoi notre attention et nos soins se sont étendus à tous les domaines.

Et d'abord, l'assainissement des finances publiques.

Pendant les 165 semaines qu'il a été au pouvoir, le gouvernement de l'Union Nationale a augmenté la dette à raison d'environ *un million par semaine*. Les dépenses qui, pendant la dernière année financière de l'administration libérale (1935-1936), s'élevaient à \$67,897,000 ont été portées à une somme globale de \$110,109,000 en 1938-1939, soit une augmentation formidable de \$42,212,000.

Mon gouvernement a dû pourvoir au paiement des intérêts et de la dette contractée par l'administration précédente.

Les dépenses furent comprimées d'une manière rigoureuse; elles furent abaissées de \$110,000,000 à \$90,000,000; non seulement avons-nous ajusté les dépenses aux revenus, nous avons également soldé par un excédent l'année financière.

Disparu le spectre de la banqueroute, du crédit épuisé, des comptes en souffrance! Nous remboursons au train de \$5,000,000 par année, sans diminuer l'efficacité d'aucun service public.

Notre règle est celle du chef de famille prévoyant : le gouvernement vit *selon ses moyens*.

### L'agriculture

Par ailleurs que nous avons multiplié les écoles d'agriculture et les bourses d'études aux fils de cultivateurs; drainé et assaini des sols dont la richesse est incomparable et qui fourniront à notre province des produits maraîchers d'une qualité supérieure; introduit partout de nouvelles cultures et de nouvelles industries agricoles comme celles du sucre de betteraves, du lin, du tabac à cigarette, etc.; mis à la disposition du cultivateur l'outillage nécessaire à l'épierrement des terres; contribué à l'établissement d'abattoirs locaux; institué des primes sur certains produits laitiers; construit des entrepôts frigorifiques en bordure des voies ferrées; créé l'office des débouchés agricoles, dont le rôle bienfaisant s'accentuera toujours davantage lors de l'après-guerre, quand le Canada devra disputer à ses concurrents la conquête des marchés extérieurs. Nous avons été guidés dans notre politique agraire par le souci constant de préparer l'avenir.

## La colonisation

Nous avons transformé les méthodes de colonisation, en motorisant les travaux et allégeant la lourde tâche du défricheur. Nous avons institué un crédit aux colons qui permet à ceux-ci d'emprunter à 2 p.c. seulement, par l'entremise des caisses populaires. Nous avons procédé à la classification scientifique des sols, avant d'y établir des colons. Nous avons ouvert des routes carrossables dans les régions où naguère encore, les villages naissants étaient entièrement isolés.

## Le domaine social

Le souci du progrès a inspiré nos lois ouvrières et nos lois sociales. Nous avons institué un Conseil supérieur du travail où sont représentés les patrons et les ouvriers et dont le rôle est de favoriser l'accord entre le capital et le travail. Nous avons, par l'abrogation des Bills 19 et 20, assuré la reconnaissance du droit d'association et l'autonomie du travail organisé. Nous avons perfectionné l'institution du contrat collectif du travail. Nous avons institué la Commission de l'assurance-maladie. Nous avons établi un salaire minimum pour les ouvriers des deux sexes dans les industries où le travail n'est pas organisé. Il est intéressant de noter que, du 1er juillet 1941 au 1er décembre 1943, l'augmentation du niveau du salaire hebdomadaire moyen de l'ouvrier de la province de Québec s'est manifestée par une hausse de 26.8 p.c., alors que dans l'Ontario, pour cette même période, cette hausse n'était que de 20.7 p.c.

Dans le domaine social, je crois que le peuple a des raisons particulières d'être satisfait de l'oeuvre que nous avons accomplie depuis 1939, ayant toujours en vue le bien commun autant que celui des individus. Toute notre législation tient à la fois compte du respect dû à la personne humaine et du principe fondamental de l'entraide et de la collaboration sur le plan national. En établissant une Commission du Bien-être social, nous avons non-seulement créé un organisme qui régit l'assurance-maladie, mais encore un ministère du Bien-être social dont la fonction est d'étudier et de résoudre de façon pratique les graves problèmes du bien-être social, à la lumière des principes les plus élevés et par les moyens les plus sûrs et les plus efficaces. Nous avons étendu à un plus grand nombre de mères nécessiteuses l'avantage des allocations du gouvernement et porté de six à onze le nombre des enfants éligibles à ces allocations aux termes de la loi. Nous avons institué la Commission du Service civil, afin de protéger le fonctionnaire contre les vicissitudes politiques dont il était constamment menacé. Nous avons accordé le suffrage aux femmes de notre province; car la femme, éducatrice des enfants et reine du foyer, doit avoir son mot à dire au sujet de tout ce qui affecte de près ou de loin la sécurité de la famille. Nos mères, nos épouses, nos soeurs et nos filles ont leur rôle à jouer dans la vie de la nation.

Nous avons besoin de leur concours autant que de leur affection et de leur loyauté. Nous voulons que leur influence bienfaisante rayonne autour d'elles. Elles ne sont pas seulement les gardiennes de la maison, mais aussi les co-fondatrices de la nation. Nous savons qu'elles useront avec tact et jugement de leur droit de vote. L'Histoire a prouvé leur valeur. L'avenir ne s'édifiera pas sans elles.

Notre législation sociale est saine et féconde. C'est pour sauvegarder l'intégrité de la famille que nous avons passé la loi de protection de l'enfance, si nécessaire dans les temps troublés que nous traversons. Et c'est dans le même esprit que nous avons formé des cours familiales, chargées de régler les cas de délinquants juvéniles et les différends familiaux.

### **L'éducation**

Pour ce qui est de l'éducation, nous avons mis notre province au premier rang de la Confédération canadienne. De 1939 à 1944, nous avons porté de \$7,000,000 à \$18,000,000 le total des dépenses annuelles du gouvernement, aux fins d'éducation. Nous avons institué la fréquentation scolaire obligatoire, à la recommandation du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Nous avons établi la gratuité et l'uniformité des manuels scolaires, assurant ainsi l'accession de tous les enfants à l'instruction qui les mettra en mesure de devenir des compétences et d'occuper les emplois qui nous reviennent de droit. Nous avons multiplié les Ecoles d'Arts et Métiers et les Centres d'Initiation artisanale où la jeunesse se prépare à de nouvelles et fructueuses carrières. Nous avons réglé le problème financier de l'Université de Montréal. Nous avons créé un Conseil supérieur de l'Enseignement technique. Nous avons ouvert une bibliothèque publique à Montréal et aidé à développer celle de Québec. Bref, nous n'avons rien négligé de ce qui importe à la préparation de nos jeunes gens et de nos jeunes filles aux tâches qui les attendent. Nous professons que notre peuple, doué de qualités exceptionnelles d'intelligence, est promis à tous les progrès, s'il est instruit. Sans doute reste-t-il encore beaucoup à faire; mais nous avons du moins jeté les bases, et l'édifice, une fois terminé, reposera sur des assises durables. D'ailleurs, ouvrir les fenêtres, faire entrer le soleil et la lumière, permettre aux nôtres de voir mieux en eux-mêmes et de mieux comprendre leurs voisins, élargir leur conception du devoir personnel, familial, social et national, c'est faire oeuvre qui compte et dont l'avenir nous saura gré.

L'étatisation de la Montreal Light, Heat & Power, si importante soit-elle, n'est donc qu'un élément de notre redressement. C'en est tout de même l'un des plus efficaces, à cause de ses répercussions immédiates sur l'économie totale de notre province.

### **Notre maître l'avenir !**

Nous devons secouer et bannir à jamais le réflexe

d'infériorité économique qui nous a trop longtemps retardés et même paralysés. L'infériorité économique est le produit des circonstances, il est vrai, mais elle a aussi ses racines dans l'esprit, dans le cœur et dans la volonté, si ceux-ci sont faibles, timides ou timorés. Nous voulons que notre peuple prenne une parfaite conscience de lui-même et oriente fermement le cours de notre vie nationale vers l'avenir, vers un avenir toujours meilleur. Inutile de nous replier sur nous-même, de nous endormir ou de piétiner sur place. La formule de notre progrès, c'est l'action. Respectueux des traditions ancestrales, confiants en Dieu et en nous-mêmes, imbus de l'idée que rien n'est impossible à qui sait vouloir et à qui ne répugne par le labeur persévérant, les Canadiens français doivent vivre le présent et préparer l'avenir, s'affranchir des conditions médiocres d'existence, rompre avec l'asservissement et faire face à la lumière qui sourit aux audacieux. Le passé lui-même est pour nous une source d'enseignement et une source de foi. *Il n'a été que pour que le présent et l'avenir soient.* Et les "nationaux", par leurs excès et leurs incohérences, par leur manque d'adaptation et de sens du réel, ne réussiraient, si nous les écoutions, qu'à nous faire marcher à reculons, en pleurant sur hier. Le passé est un maître, une leçon, un motif d'action. Nos héros de jadis veulent des héros d'aujourd'hui. L'épopée canadienne-française doit durer, s'épanouir en beauté et en force. C'est à nous qu'il incombe d'être, à notre tour, les maîtres de l'avenir et d'y assurer à nos enfants une solide, une généreuse place, à côté de leurs partenaires de la Confédération canadienne.

L'avenir des Canadiens français est notre raison de vivre et de travailler. Education, orientation professionnelle, liberté devant les puissances d'argent, sécurité sociale des nôtres, autant de choses auxquelles nous avons consacré toutes les ressources de nos énergies vitales. Au cours des cinq années de notre administration, nous pouvons nous rendre le témoignage d'avoir accompli une besogne vraiment constructive, d'avoir posé des jalons irremplaçables sur la route du progrès national. Mais cinq ans ne sont pas assez pour terminer une tâche colossale, pour exécuter et mener à sa fin le plan décennal que nous nous sommes tracés.

Nous nous présentons devant vous à cette étape pour vous dire: Voilà ce que nous avons fait. Voulez-vous qu'ensemble nous poursuivions cette oeuvre? Elle est vôtre autant qu'elle est nôtre. C'est pour vous et pour nous, pour nos fils et vos fils que nous avons besogné et porté le poids du jour.

Les récriminations et les cris sont stériles. Dans la présente lutte électorale, nous abandonnons à M. Duplessis et aux échauffés du Bloc populaire le recours aux petits moyens, aux mesquineries et à la technique incendiaire. Mais ces fauteurs de discorde et ces rétrogrades, nous les attaquerons de toutes nos

forces, pour empêcher que l'avenir ne devienne la proie des faiseurs et des pêcheurs en eau trouble.

**"Je hais la haine!"**

Tant que je serai dans la vie publique, je ne laisserai aucun politicien, rouge, caille ou bleu, entraîner nos compatriotes au désastre. Et c'est, en fin de compte, au désastre que vous convient nos adversaires. D'une part, des hommes non aguerris à la vie publique et préoccupés de formules poussiéreuses où leur jeunesse s'enlise, et qui veulent substituer leurs songes creux à la réalité objective; d'autre part, les hableurs de l'Union nationale, encore chargés du poids d'un régime de faillite; voilà les hommes qui s'érigent contre nous et contre vous aussi, mesdames et messieurs. Ils vous demandent de leur confier le gouvernement de la province, à l'époque la plus difficile de notre histoire. Ils vous supplient de leur accorder un mandat pour administrer vos affaires. Ils veulent vous représenter, et vous compromettre, inconsciemment ou non, pendant la période de transition qui suivra la signature de la paix. Avec eux, notre peuple perdrait le terrain qu'il a gagné avec nous. Avec eux, l'agriculteur serait ruiné par une politique d'expédients et de hâtives improvisations, car ils sont impuissants à saisir l'ensemble du grand problème agricole et à donner suite, logique et continuité à leurs actes. Avec eux, l'ouvrier retrouverait l'esclavage où le maintenaient les fameux bills 19 et 20. Avec eux, ce serait l'étouffement des lettres et des arts, la strangulation méthodique et progressive d'une pensée nationale, si riche en possibilités. Avec eux, le Canada français subirait, au lendemain de la guerre, la crise la plus violente qu'il ait connue au cours de son histoire. Car l'Union nationale et le Bloc représentent, mesdames et messieurs, la montée redoutable de l'étroitesse d'esprit, de l'opportunisme et du fanatisme dans notre province.

Or, ce sont là trois formes d'une faiblesse congénitale qui sont parmi les plus nocives. Ce sont autant de sources de division, d'irrésolution et de danger. S'y abreuver, c'est accepter de plein gré l'empoisonnement national.

Mesdames et messieurs, je condamne et réproouve tout ce qui de près ou de loin rappelle le fanatisme, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne. Je hais la haine. Ma conscience d'homme, de citoyen et de chef politique, bien au fait de ses responsabilités, m'impose le devoir strict de dire au fanatisme: Tu ne passeras pas, parce que tu es l'ennemi de mes frères et le destructeur de la nation!

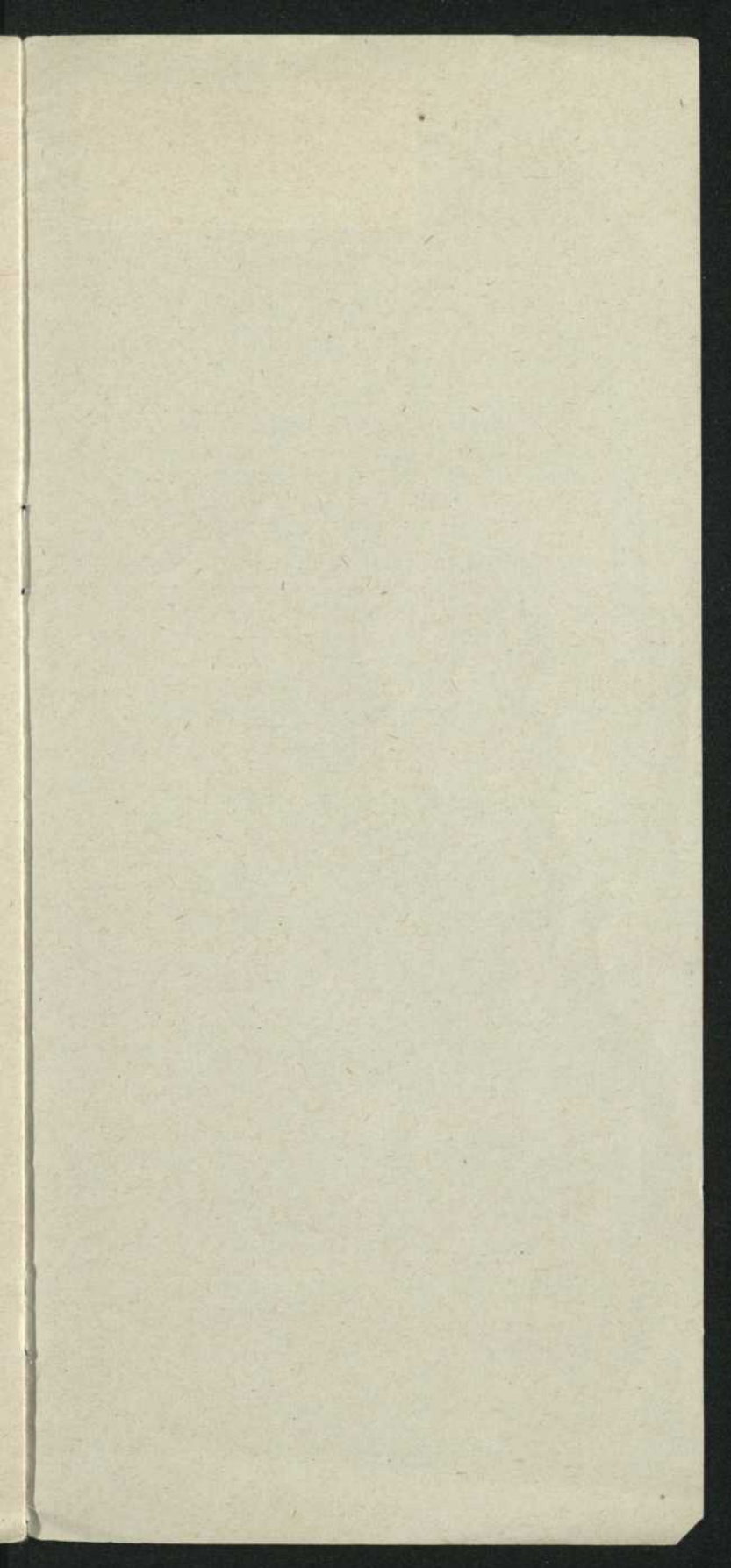
Parce qu'il a témoigné d'un fanatisme aussi redoutable que celui de l'école qu'il prétend combattre,

je me suis trouvé, vendredi dernier, dans l'obligation pénible, mais impérieuse, de condamner M. Damien Bouchard. J'aime mieux, dans l'harmonie et la parfaite loyauté, travailler en étroite collaboration avec le clergé et nos associations patriotiques, nos organisations ouvrières et sociales, nos universités, nos conseils municipaux, nos commissions scolaires, nos chambres de commerce, à bâtir sur le respect, la compréhension et l'estime mutuelle l'avenir de mon pays, que de chercher à en effriter les bases par esprit de vengeance et de haine.

Eh bien! je demande aujourd'hui à mes compatriotes de congédier, le 8 août prochain, une fois pour toutes, les fanatiques de l'Union nationale et du Bloc. Le gouvernement de la province a devant lui une tâche gigantesque. Il requiert votre appui afin de l'accomplir pleinement. En lui renouvelant votre confiance, vous nettoierez l'air où nous vivons de tous les miasmes qui le corrompent. Vous nous permettrez de travailler, dans le calme et la réflexion nécessaires en temps de crise, à la renaissance de notre province et à la poursuite de son haut destin.

---

Imprimé par  
La Cie d'Imprimerie et de Lithographie Canadienne, Limitée  
2151 est, rue Ontario, Montréal, P.Q.



CV  
K. S. A.  
M

BNQ



C 000 297 210